Archivore

N° 18
Décembre 2000
TRIMESTRIEL

Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

édito

A l'ouest, du nouveau...

Annoncée depuis quelques mois, la nouvelle version d'Archivore est maintenant entre vos mains. Le format et certaines rubriques vous surprendront peut-être... Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos réactions mêmes les plus vives... l'équipe d'Archivore vous garantit une réponse ! Et puis, au risque « d'enfoncer des portes ouvertes », je vous rappelle que ce journal est d'abord le vôtre ! Alors profitez-en pour vous exprimer et faire partager votre expérience professionnelle à tous nos lecteurs !

Dans ce numéro, vous ferez connaissance avec la nouvelle équipe de l'aedaa et... ô surprise... vous pourrez même mettre un visage sur un nom !

La rubrique « Perles de culture » vous propose chaque trimestre d'aborder la place des archives (et des archivistes !) dans le monde de la Culture. Et grâce aux « Bruits de fonds », vous en saurez un peu plus sur l'archivistique, les services et les richesses insoupçonnées de certains fonds.

J'attire aussi votre attention sur la « journée d'étude » organisée par les étudiants de DESS 2000-2001. La réflexion s'engagera autour de la reconnaissance, de la discipline et de la recherche en Archivistique. Vous y êtes tous cordialement invités !

Pour finir, je tiens à remercier tous les auteurs et l'ensemble de l'équipe d'Archivore pour leur travail et leur diligence : un journal ne peut être que le résultat d'une émanation collective !

Enfin, vous n'y échapperez pas en cette fin décembre : je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année !

Guénaëlle BARBOT

AEDAA
11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01
aedaa@voilà.fr
http://multimania.com/archinet

Directeur de publication
Jean Chevalier

Rédactrice en chef
Guénaëlle Barbot

Comité de rédaction
Anna Grimault, Myriam Pauillac, Pascal Pénot, Richard Ravalet, Guillaume Romaneix

Un nouveau bureau...

Le 28 octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'aedaa. Cette réunion a été l'occasion de présenter un bilan de l'année écoulée et de valider les décisions du conseil d'administration relatives aux modifications de statuts. Enfin, nous avons procédé au renouvellement des membres du bureau.

Pour des raisons professionnelles ou personnelles, Vanina HEULLANT (présidente), Cyril BAGNAUD (secrétaire), Richard RAVALET (Secrétaire adjointe) et Jean-Bernard MONE (trésorier) ont souhaité quitter leurs responsabilités au sein du bureau de l'aedaa.

Quatre candidats se sont déclarés pour les remplacer... et ont été élus par l'assemblée générale. **Le nouveau conseil d'administration de l'aedaa** se compose donc comme suit :

➲ BUREAU DE L'AEDAA

Président : Jean CHEVALIER *(DESS 1996-1997)* - *jean.chevalier@voilà.fr*
Vice-présidente : Bénédicte TASSEAU *(DESS 2000-2001)* – *b.tasseau@caramail.com*
Trésorier : Anthony RIGAULT *(Maîtrise 2000-2001)* – *anthony.rigault@caramail.com*
Secrétaire : Véronique PINCEMAIL *(Licence 2000-2001)* – *ver.pincemail@infonie.fr*
Secrétaire adjointe : Elisabeth BÜHLMANN *(DESS 1997-1998)* – *buhlmann@freesurf.fr*

➲ RESPONSABLES DES COMMISSIONS

Bureau emploi : Agnès VANBALBERGHE *(DESS 2000-2001)* – *agnes.vbb@free.fr*
Archivore : Guénaëlle BARBOT *(DESS 1996-1997)* – *g.barbot@nomade.fr*
Annuaire parrainage : Véronique PINCEMAIL *(Licence 2000-2001)*
Archinet : Jean CHEVALIER *(DESS 1996-1997)*
Comité des fêtes : Anthony RIGAULT *(Maîtrise 2000-2001)*
Journée d'études : Cécile Lévy *(DESS 2000-2001)* – *acollas@hotmail.com*

➲ REPRESENTANTS DE PROMOTIONS

Promotion licence : Audrey CHAUSSARD et Marie TAUPIN
Promotion maîtrise : Guillaume ROMANEIX et Sébastien HOEZ
Promotion DESS : Christelle BRUANT et Cécile LEVY
Promotions des diplômés : Vanina HEULLANT

Cette équipe ne reste pas figée. Vous pouvez encore venir nous rejoindre : vous serez les bienvenus. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour aider l'une ou l'autre des commissions. Nous profitons également de cet article pour vous préciser que nous recherchons encore un second représentant pour les promotions de diplômés. Si vous êtes intéressés, appelez-nous au 02 41 54 88 01 (Jean Chevalier).

Têtes d'affiche

Vous avez élu un nouveau bureau... mais tous n'ont pas pu voir la tête des « heureux » lauréats. Nous savons bien que vous êtes torturés par cette seule idée : « Mais quelle tête ont-ils ? Peut-on en être fier... ou vaut-il mieux faire comme si on ne les connaissais pas ? ». Alors, pour vous permettre de nous ignorer dans la rue et sauver ainsi votre réputation ou votre dignité, faîtes entrer les fauves ! !

Jean Chevalier

Président. Véritable maître suprême, il est moins finisseur de travaux contrôlés que contrôleur des travaux finis

Bénédicte Tasseau

Vice présidente. « Calife à la place du calife », elle est branchée culture et est prête à assurer la relève.

Anthony Rigault

Responsable du comité des fêtes, mais surtout trésorier ! Gardons le à l'œil... les Baléares le tentent !

Véronique Pincemail

Secrétaire et responsable de l'annuaire (ce qui l'empêche de dormir d'ailleurs). Mais qu'est ce qui lui a pris ?

Elisabeth Bühlmann

Vice-secrétaire. Loin d'Angers, elle est très présente via l'e-mail ! Elle est notre super diplômée excentrée !

Enfin, pour vous donner une vision plus générale de la composition de l'association pour cette année (et pour les inconditionnels des chiffres), voilà un petit bilan des adhésions :

	Nombre d'adhérents	Pourcentage global	Effectif total de chaque promotion
Licence	22	18,5 %	26
Maîtrise	12	10 %	35
DESS	25	21 %	27
Diplômés	60	50,5 %	
Total	119	100 %	

Bureau emploi

Plus vite et plus souvent, c'est possible !

Pour bénéficier toutes les trois semaines environ des offres d'emploi du bureau emploi de l'aedaa, récapitulées et mises en page, il vous suffit d'envoyer des enveloppes timbrées et libellées à aedaa (bureau emploi) – 11, boulevard Lavoisier – 49045 ANGERS cedex 1. Vous pouvez également écrire un gentil petit courrier électronique avec votre nom et votre adresse électronique à aedaa@voilà.fr.

Par souci de rapidité du service, et pensant utiliser dorénavant un peu plus intelligemment les technologies électroniques, j'ai décidé de retransmettre sans attendre et presque au jour le jour les offres d'emploi que je reçois à ceux qui ont une adresse électronique.

Cependant, il m'est impossible d'assurer ce service pour les envois par courrier, et je pense que ceux qui fournissent des enveloppes n'apprécieraient pas trop non plus de payer 3 F pour ne recevoir qu'une seule annonce ou deux à chaque fois. Autrement dit, vous avez tout intérêt, en plus des enveloppes, à vous trouver une adresse internet pour avoir les offres le plus vite possible.

Agnès VANBALBERGHE
(DESS 2000-2001)
agnes.vbb@free.fr

Archinet

Trop poli pour être au net ?

L'aedaa est présente sur la toile mondiale depuis février 2000 déjà ! ...et nous comptons aujourd'hui plus de 680 connexions sur notre site (http://www.multimania.com/archinet). Alors n'hésitez pas à nous envoyer vos idées pour agrémenter le site... ou bien envoyez nous votre cv pour être contacté par tous les internautes à la recherche d'un archiviste jeune et moderne !

Jean CHEVALIER
(DESS 1996-1997)
jean.chevalier@voilà.fr

Annuaire

Un bottin d'enfer !

La commission annuaire de cette année reprend tout juste son travail et vous propose un annuaire fait par l'ancien bureau et de ce fait clôturé en février 2000.

Les petits nouveaux d'Angers ne s'y trouvant donc pas, nous pensons qu'il serait bien que les personnes intéressées se fassent connaître auprès de l'aedaa.

Cet annuaire est disponible sous deux formats, papier et e-mail, mais il est clair que le mail est nettement souhaitable pour des questions de coûts (éternel soucis) et parce que c'est un outil que l'on est tous amenés à utiliser.

Cependant si vous tenez irrémédiablement aux bons vieux papiers, merci de joindre à votre demande une enveloppe timbrée à 16 F, car vous comprendrez aisément que l'annuaire comportant plus de 100 pages, des envois massifs ruineraient l'asso.

Sur ce, la commission annuaire s'active pour vous et vous rappelle que vous êtes tous les bienvenus.

Véronique PINCEMAIL
(Licence 2000-2001)
ver.pincemail@infonie.fr

Comité des fêtes

A vos calepins...

Afin de multiplier les sorties conviviales et sans avoir une logistique trop lourde à gérer, le comité des fêtes se propose d'organiser des sorties culturelles tout au long de l'année. L'aedaa n'étant pas riche comme Crésus, ces sorties se feront à vos frais. L'association assurera l'intermédiaire entre vous et le spectacle choisi. L'objectif sera de vous faire bénéficier des tarifs de groupes.

Le comité des fêtes vous proposera des sorties. Mais, si vous avez vent d'un bon spectacle ou une idée de visite, n'hésitez pas à nous le faire savoir... et suffisamment tôt pour que nous puissions divulguer l'info et faire les réservations !

Enfin, pour permettre à un maximum d'adhérents (et surtout aux diplômés loin d'Angers) de participer aux différentes animations, le comité des fêtes vous propose de retenir dès maintenant le 24 février 2001. Plus de précisions vous seront données ultérieurement.

Anthony RIGAULT
Maîtrise 2000-2001
anthony.rigault@caramail.com

Commission Archivore

Défrayez la chronique...

La commission Archivore est maintenant composée de six membres (étudiants et diplômés) travaillant sur Angers ou la région parisienne. Mais, pour se tenir au faîte de l'actualité, il serait vraiment très intéressant d'avoir des relais dans les autres régions de notre douce France... Il s'y passe *forcément* quelque chose, alors faites en part à l'ensemble des lecteurs !

Guénaëlle BARBOT
DESS 1996-1997
aedaa@voilà.fr

Journée d'étude

La recherche en archivistique

Cette année, les étudiants de DESS se proposent d'organiser une journée d'étude sur le thème de la recherche en archivistique. Nous avons en effet constaté que l'archivistique en France est surtout liée à une pratique, contrairement au Québec où elle est un domaine de recherche à part entière. Pourquoi une telle dissociation entre une pratique qui a fait ses preuves et une théorie qui a du mal à se trouver ? Que manque-t-il à la France, pays dont la pratique est mondialement réputée, pour que l'archivistique soit institutionnalisée en tant que domaine de recherche, indépendamment d'autres disciplines telles que les sciences de l'information, l'histoire ou le droit ?

Pour tenter de répondre à cette question, quatre thèmes de discussion ont été choisis : pratique et recherche, archivistique et histoire, archivistique et droit, archivistique et sciences de l'information. Des professionnels seront sollicités afin de partager leurs réflexions sur ces différents thèmes.

Au-delà de l'aspect théorique, les étudiants ont également la charge de toute l'organisation logistique de cette journée. L'aedaa a été sollicitée comme personne morale pour obtenir les subventions nécessaires à la tenue d'un tel événement. Evidemment tous les adhérents sont invités à participer ou à assister à cette journée de réflexion qui est prévue pour la deuxième quinzaine de mars 2001. La date définitive vous sera communiquée ultérieurement. Vous pouvez contacter la commission *Archivore* ou la commission *Journée d'étude* pour tout renseignement complémentaire.

A. GRIMAULT, M. PAUILLAC, P. PENOT
DESS 2000-2001

Premier concours, premier poste

Fabien POUEY-DICARD et Christelle BRUANT, tous deux étudiants en DESS, ont récemment été reçus au concours d'assistant. Nous leur avons demandé de nous faire part de leurs impressions...

Archivore : Qui êtes-vous ?

Christelle : Je viens d'Orléans où j'ai passé ma maîtrise d'histoire. En licence j'avais pris l'option archivistique qui était proposée. Je n'avais alors rien compris aux cours. Entre la maîtrise et le DESS, j'ai aussi suivi les cours de l'Institut de Préparation aux Carrières administratives (IPCA).

Fabien : Je viens de Pau où j'ai fait mes études d'histoire jusqu'en DEA. Après mon armée au SHAA de Vincennes (je recommande !), j'ai été pris au DESS.

Archivore : Pourquoi avez-vous passé ce concours ?

Christelle : A l'IPCA nous n'avions pas de préparation aux concours de la filière culturelle. J'y suis donc allée plus pour voir que pour être prise. Je recherchais plus un entraînement pour les épreuves futures.

Fabien : Pour moi, si j'ai passé ce concours, c'est parce que je préfère les archives publiques aux archives privées. Je les trouve plus riches au point de vue historique. En plus un concours donne un travail stable. Et puis il faut bien gagner sa vie.

Archivore : Que pensez-vous du concours ?

Christelle : J'ai trouvé les questions de synthèse plutôt faciles et me suis demandé si ce n'était pas un piège. Pour la disserte il faut quand même de bonnes connaissances générales et pratiques. Pour l'oral, j'étais très peu préparée. Le premier jury était assez froid mais l'important est de leur montrer notre manière de réfléchir. Le second jury était plus détendu. Il était important de bien se tenir au faîte de l'actualité des archives.

Fabien : Moi j'ai trouvé ce concours très stressant. Pour l'oral j'ai eu l'impression qu'il fallait connaître la *PAF* sur le bout des doigts.

Archivore : Vous venez aussi d'être recrutés pour votre premier poste dans l'administration publique. Comment se sont passés vos entretiens d'embauche ?

Christelle : Je suis prise comme assistante de conservation aux archives municipales d'Orléans où j'avais déjà travaillé. Lors de

l'entretien, les questions concernaient plus les motivations personnelles que les connaissances en archivistique. Quelques jours avant cet entretien, j'ai eu la chance d'être entraînée par Valérie Poinsotte. Qu'elle en soit ici remerciée.

Fabien : Pour ma part, j'ai été recruté comme archiviste communal à Rezé, dans la banlieue nantaise. C'est vrai que les questions posées cherchaient plus à cerner la personnalité du candidat que ses connaissances. Il est également important de donner quelques idées sur la façon dont on compte diriger le service. J'ai aussi été entraîné par Mme Poinsotte, attaché sur une chaise et sous la menace constante d'un annuaire téléphonique hostile. C'est très formateur.

Archivore : Quels sont vos projets d'avenir ?

Fabien : Mon ambition est de prendre la place de Valérie Poinsotte. Ensuite, je vise le poste de directeur des Archives de France.

Christelle : Si Fabien tient ses promesses, j'aimerais faire un mariage blanc avec lui car chacun sait que derrière un grand homme se cache une grande femme. Plus sérieusement, je pense tenter le concours d'attaché dans un ou deux ans. Je n'écarte pas non plus l'éventualité d'entrer un jour dans le privé.

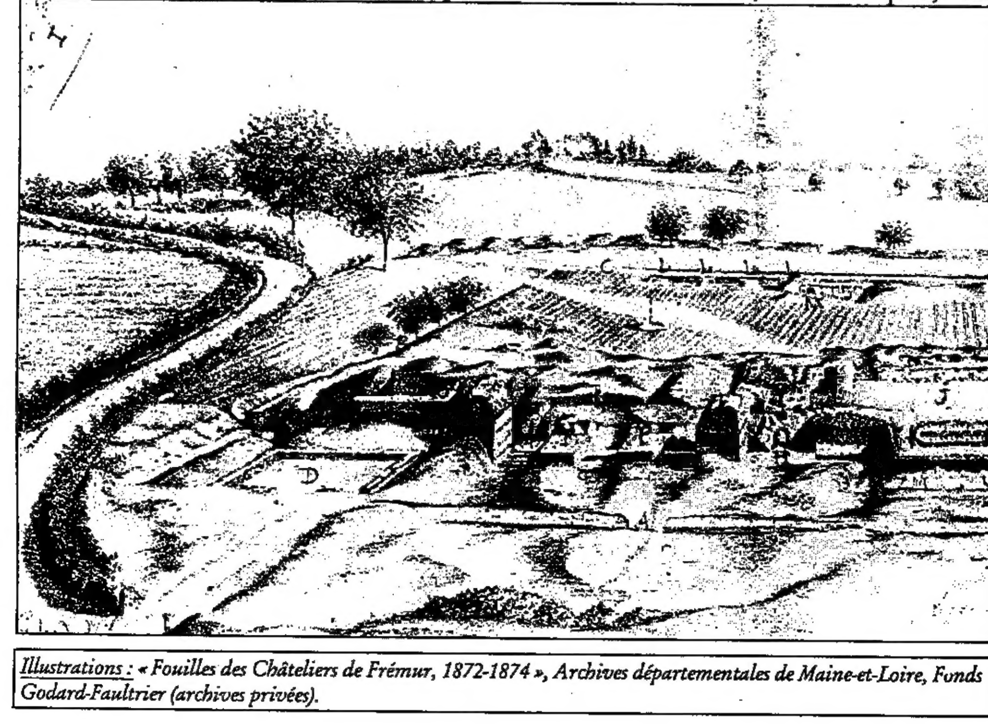
Anna GRIMAULT, Pascal PENOT
DESS 2000-2001

Les archives de l'Archéologie

Frédéric CHAUMOT
Licence et maîtrise d'archivistique 1994-1996. Professeur d'histoire-géographie. Actuellement au Service du Patrimoine historique de la ville d'Angers

Archives du sol

L'image commune, pour ne pas dire le cliché, attachée à l'archéologie chez beaucoup reste celle d'archéologues s'évertuant pelle, pioche, truelle et pinceau en main à dégager minutieusement tessons de céramique, ossements ou autres vestiges. Cette image est doublement fausse. Réductrice, d'une part, car la réalité des techniques mises en œuvre lors d'une fouille est loin de pouvoir se résumer aux seuls outils du terrassier. Inexacte, d'autre part, car



Illustrations : « Fouilles des Châteliers de Frémur, 1872-1874 », Archives départementales de Maine-et-Loire, Fonds Godard-Faultrier (archives privées).

l'activité de terrain rentre au final au moins à part égale avec le temps de l'étude. Aussi fouiller et/pour collectionner du mobilier ne sauraient constituer aucunement le but essentiel d'une opération archéologique. Elle vise certes à la collecte d'éléments d'information matériels sur un site donné, mais dans un objectif documentaire ou de publication. Trait original et paradoxal, l'archéologue détruit au fur et à mesure de la fouille l'objet de ses découvertes. Aussi, au terme d'une intervention, il ne restera d'un site, outre le mobilier, que sa description et son observation sous forme de notes, croquis, plans, relevés, photographies, rapports et synthèses, et du chantier de travaux des comptes rendus, devis techniques, autorisations administratives et une comptabilité. Ainsi, il résulte de chaque opération archéologique un fonds d'archives qui demeurera l'unique trace de vestiges désormais détruits et d'une activité de chantier qui s'y est appliquée.

Etudes documentaires

Si l'archéologue est avant tout un producteur d'archives « scientifiques » et administratives, il peut être, dans certains cas, amené à en consulter dans le cadre topographique immédiat, correspondant à l'emprise ou au bâtiment concerné par une intervention archéologique. Soit de façon plus exceptionnelle, quand le lieu

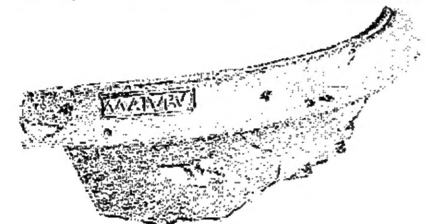


d'études documentaires menées parallèlement aux fouilles. Deux cas de figure peuvent alors se présenter. Il s'agit soit d'un travail d'historien, entrepris à partir d'archives anciennes (actes judiciaires, fiscaux, notariés, plans terriers, cadastre...), de manière à pouvoir dresser un historique de la propriété, de l'occupation du sol et du paysage de la parcelle, comme de son environnement d'une fouille se trouve à proximité ou à l'identique d'un site anciennement étudié, notamment pour ceux fouillés au cours du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, il est alors précieux pour toute synthèse ultérieure de rassembler et de reprendre les articles, notes, plans qui, dans le meilleur des cas, ont été déposées par leurs auteurs aux Archives départementales (série J), voire à

l'occasion au musée des Beaux-Arts. Dans les deux cas, l'intérêt et la raison de ces études documentaires sont de servir, tant en amont de toute opération, à évaluer un potentiel archéologique en déterminant ainsi des « secteurs sensibles » qu'en aval à (ré)interpréter parfois les découvertes en ouvrant alors le champ des études possibles.

Archivage des fouilles

En France, l'archéologie est une prérogative exclusive de l'Etat depuis la loi de 1941. Il revient au service régional de l'archéologie (SRA) de chaque DRAC d'autoriser et de contrôler l'ensemble des chantiers d'une région. A l'issue de la fouille, la totalité de la documentation rassemblée et un rapport doivent lui être remis. Relevant de la compétence de l'Etat, il va sans dire que ces archives sont considérées comme des archives publiques. Elles ont toutefois ceci de particulier que leur durée d'utilisation administrative est illimitée et que les dépôts sont tenus de les conserver d'une façon définitive sans tri ni élimination. En outre, elles sont immédiatement



communicables après leur versement au service régional. Au bout d'un délai de deux ans, il est prévu que le SRA les reverse à son tour aux Archives départementales du chef lieu de leur région. A notre connaissance, cette dernière mesure n'a jamais été effective nulle part. Parallèlement à la mise en place de ces grands cadres généraux, une réflexion a été aussi menée sur l'indexation et le conditionnement de cette documentation, afin d'établir des outils permettant sa gestion. Ainsi, il est demandé avant tout versement au SRA de procéder à une sélection et à une classification des documents selon leur nature en différents fonds comme autant de sous-séries, avec sa codification et son principe de classement propre. On distingue ce qui relève de la documentation écrite, graphique, audiovisuelle, numérique, le mobilier archéologique et les prélèvements. Il faut bien avouer que l'ensemble de ces prescriptions n'est encore aujourd'hui tant dans les usages des archéologues que dans la pratique administrative que très peu suivie d'effet.

En guise de conclusion, constatons qu'une réglementation précise sur le traitement et la gestion des archives de fouilles existe depuis une dizaine d'années, mais elle demeure encore aujourd'hui pour l'essentiel lettre morte dans sa mise en œuvre. Or, la bonne mise en forme conservation et communication, de ces fonds n'est pas sans enjeux. Seule une pratique archivistique assurée peut être garante pour les chercheurs et les particuliers de l'accessibilité aux données.

Aussi est-ce à cette seule condition, que l'objectif du ministère de la Culture affirmant que la diffusion du résultat des recherches effectuées constitue un devoir fondamental pour l'ensemble de la communauté archéologique peut être atteint.
Dès lors, il en va de la recherche des archéologues, de la mémoire, et de la finalité de l'archéologie tout simplement...

Frédéric CHAUMOT

Illustrations : « Fouilles des Châteliers de Frémur, 1872-1874 », Archives départementales de Maine-et-Loire, Fonds Godard-Faultrier (archives privées).

QUELQUES REFERENCES : LE CADRE REGLEMENTAIRE

loi validée du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques.
loi n°78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.
Arrêté du 28 août 1980 fixant la liste des documents administratifs ne pouvant être communiqués au public par le ministère de la Culture.
Circulaire ministérielle AD 90-7 n°05394 du 9 octobre 1990 relative aux archives des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).
circulaire n°98650 du 30 juin 1992 relative à l'accès aux documents administratifs détenus par les services du Ministère de la Culture. Bulletin Officiel du ministère de la Culture n°71, septembre 1992, p.6
Circulaire ministérielle du 26 mars 1993 relative à la communication des rapports de fouilles.
Circulaire ministérielle n°1801 DP/SDA du 5 juillet 1993, indexation des documents finaux de synthèse (DFS).

BIBLIOGRAPHIE

Enregistrement et conditionnement des archives de fouilles pour l'Archéologie préventive en Pays-de-Loire, service régional de l'Archéologie des Pays-de-la-Loire, Nantes, 1996.
Additif au cahier des prescriptions techniques relatives aux archives numériques. Recommandations du S.R.A. Pays-de-la-Loire au 1.01.2000, service régional de l'Archéologie des Pays-de-la-Loire, Nantes, 2000.
COUPRIE, Philippe, Gestion des archives de fouilles : projet. Rapport pour l'autoroute A83, 1994, 35p.
PRODHOMME, Jean.-La préparation des publications archéologiques : réfexion, méthodes et conseils pratiques. Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1987, 181 p. (Documents d'Archéologie française , 8).

NS-Dok : Centre de documentation sur le national-socialisme

Marie COLIN
Stage de licence au CAOM à Aix-en-Provence, stage de maîtrise aux Archives nationales du Québec à Montréal, Staatsarchiv d'Osnabrück, Archives historiques de la ville de Cologne, WDR (chaîne de télévision de Cologne, Ministère des Affaires étrangères.

Le NS-Dok, centre de documentation sur le national-socialisme, n'est pas comme son nom l'indique un centre d'archives. Son intérêt pour la communauté archivistique est cependant patent, et pas uniquement parce que jusqu'au mois d'avril 1997, le Ns-Dok était rattaché aux archives municipales. Il était alors simplement considéré comme un service excentré. Il n'emploie pourtant aucun archiviste et, de surcroît, ne prétend nullement réunir, conserver et mettre à la disposition du public des archives de la période nazie concernant Cologne. Un tel objectif serait d'ailleurs irréalisable puisque les documents de l'époque national-socialiste ont, en majeure partie, disparu. Le second intérêt que présente le NS-Dok découle de cette situation critique : comment ne pas oublier ou pis, nier (vernichten) cette période de l'histoire colonaise lorsque les documents qui devaient permettre de la retracer ont tous disparus ? Peut-on pallier à la carence d'archives ? Ou du moins, comment peut-on tenter d'y pallier ?

Historique de la création du NS-Dok.

Avant 1968, personne n'abordait le sujet et c'est seulement à partir des années 80 que s'est manifestée la volonté de ne pas oublier..

Delà, le centre de documentation sur le national-socialisme de la ville de Cologne fut créé le 11 juin 1987 par arrêté municipal. En septembre 1988, il fut installé dans la *EL-DE Haus*, l'ancien siège de la Gestapo.

La mission du NS-Dok

Le NS-Dok se charge de rassembler et de conserver un support d'information, des sources, les plus larges et les plus exhaustives possibles sur cette époque. Le centre doit également assister et s'impliquer dans la recherche historique. Son dernier devoir est de communiquer et de mettre en valeur les documents, les sources et les fruits de la recherche relative à cette époque.

La collecte, la conservation des collections et archivage de la documentation

La première tâche du centre consiste à réunir les collections et à permettre l'exploitation des pièces ainsi rassemblées. A cette fin, les historiens recherchent les documents conservés par fragments dans les institutions les plus diverses à Cologne ou en d'autres lieux. Les pièces telles que photos, documents, tracts que détiennent les particuliers sont intéressantes.

Les différents projets autour desquels s'organise le centre

Une des activités principales exercées jusqu'à présent par le centre de documentation consiste à retracer la destinée des citoyens juifs de Cologne. Depuis plusieurs années, des enquêtes sont menées auprès de nombreuses personnes ayant vécu à l'époque national-socialiste, afin que ces passés individuels puissent être connus et préservés. L'action du centre s'articule également autour d'autres pôles de l'histoire, tels que : le sort des tsiganes, les rapports des Eglises catholiques et réformées avec le national-socialisme, le comportement de la Police colonaise, le cas des enfants séparés de leurs familles et envoyés à la campagne, ainsi que le lourd dossier des personnes soumises au Travail obligatoire. Dans ce cas, les lacunes et l'absence cruelle de toute transmission de mémoire et d'information se font encore plus cruellement sentir. Il ne reste presque aucune trace, hormis les quelques graffitis et dessins trouvés dans les caves de la Gestapo. La responsable, Frau Adamski, assure un important volet « service public ». Des personnes agées, anciens travailleurs forcés polonais, ukrainiens se tournent en effet aujourd'hui vers le centre de documentation pour tenter de prouver leur travail pour l'Allemagne durant la guerre, et par là même, leurs droits.

Les juifs de Cologne

Ce sujet est un des noyaux de l'activité du centre. Le projet remonte à l'origine du centre. Sa responsable et coordinatrice, Frau Becker-Jackli, s'en charge depuis 1987. Elle s'attache principalement à réunir des témoignages et des entrevues de témoins. Cette tâche lui a permis, en 1993, de publier pour le Ns-Dok un

recueil de 14 témoignages (7 hommes et 7 femmes) de juifs ayant vécu cette période. Auparavant, le centre avait publié un *Gedenkbuch*, sorte de mémorial, qui recense les 20 000 victimes (Opfer) du national –socialisme dans la seule ville de Cologne. Il mentionne tous les juifs morts à cause du national-socialisme. Le centre reconnaît quelques cas où il peut avoir mentionné la disparition de personnes qui ont échappé à la mort et qui ne l'ont jamais mentionné, soit qu'elles aient exilé, changé de nom...

Les différentes démarches d'acquisitions

Le centre lance des appels publics généraux, par le biais de sa brochure de présentation, remise gratuitement au public de la EL-DE Haus, ou spécialisés. Dans le cadre de ses recherches sur les envois d'enfants à la campagne, par exemple, la réunion d'information repose essentiellement sur les « avis de recherche » et l'aide de la chaîne de télévision et de radio WDR. Il est prévu de passer ultérieurement à des entrevues de témoins sur vidéo. Cette démarche diffère légèrement des entretiens que le Centre a conduits jusqu'à présent. La collection de témoignages se présente en effet sur support audio, avant que les entrevues ne soient transcrites sur papier et signées par les témoins en vue de garantir l'authenticité des propos.

Le centre mise également sur ses nombreux contacts à l'étranger et attend beaucoup de la nouvelle phase que promet d'offrir internet dans la collecte de nouvelles informations, la correction ou le complément de thématiques déjà instituées.

La recherche historique

Le centre de documentation se charge d'assister les particuliers et les associations qui travaillent sur le national-socialisme. Parallèlement, les historiens du centre présentent les résultats de leurs propres activités de recherche. ce dernières ne sont pas aussi abondantes que les historiens sembleraient le vouloir, mais de leur propre aveu, il est plus important de réunir et travailler à la disposition des outils qui permettront de dessiner cette histoire. Les témoins et les documents de l'époque nazie sont, à courte échéance, menacés de disparition.

La diffusion des documents et des connaissances

Bibliothèque avec salle de lecture

La maison EL-DE abrite la bibliothèque du centre de documentation, consacrée spécialement à la période national-socialiste pour la région de Cologne et continuellement enrichie de documents nouveaux. Ses ouvrages s'adressent à un large panel de lecteurs : des chercheurs spécialisés aux enfants, chacun trouvant des ouvrages suivant ses intérêts.

Exposition permanente et expositions spéciales (temporaires)

Le centre de documentation présente quantité d'expositions. Régulièrement, et presque de manière ininterrompue, il présente des expositions temporaires sur un sujet particulier. Entre le 14 avril et le 24 mai 1999 s'est tenu, conjointement au Ns-Dok et au musée municipal de Cologne, une exposition sur la « guerre de destruction » : les crimes de la Wehrmacht.
Parallèlement à ces expositions spécialisées, le centre de documentation a réalisé un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps : la présentation d'une exposition permanente consacrée à Cologne à l'époque national-socialiste, installée sur deux étages de la EL-DE Haus. Ce travail onéreux et de longue haleine a abouti à un résultat impressionnant. Si l'image qu'elle dessine n'est pas exhaustive, elle n'en est pas moins large. Les thèmes abordés couvrent les principaux champs de recherche du Ns-Dok. Outre le fait qu'elle porte exclusivement sur la région de Cologne et que, en ce sens, elle dépasse la thématique générale du nazisme, l'exposition se distingue particulièrement des autres par sa logique de présentation, basée sur l'interactivité et la *« dir deine Meinung Politik »*.

Et en plus de ces expositions, reste le cas particulier du mémorial de la prison de la Gestapo. Cette cave abritait la prison de la Gestapo. oubliée. Des années. Lorsque le local abritait le service des retraites de la ville, les cellules de la cave furent transformées en local à charbon, à dossier... Le mouvement des citoyens des années 70 a mis à jour des cercueils dans cette cave. Bien des années après la guerre, on s'est rendu compte que les « cagibis » avaient été des cellules. Au nombre de dix, elles étaient pour l'essentiel bien conservées. Derrière le charbon, les dossiers et le matériel hors d'usage, on y a retrouvé des inscriptions murales des détenus. En 1981, la prison de la Gestapo de Cologne devint un mémorial. Les inscriptions qui ont pu être conservées dans les cellules, constituent le témoignage le plus visible, mais fragile, du régime de terreur des national-socialistes dans cette ville. Les inscriptions de détenus encore visibles datent principalement des années 1944-1945, ce qui explique en partie la forte

prédominance de témoignages de travailleurs forcés et d'opposants politiques. Ceux des premières années ont été recouverts par les graffitis des prisonniers successifs. Un livre, inventoriant systématiquement toutes les inscriptions a été publié par les Archives municipales, assurant par là une sauvegarde de cette trace.

Présentation de documents photographiques

Le centre abrite une collection de documents photographiques et sonores sur le national-socialisme à Cologne. Cette collection inclut des films et des enregistrements de récits de personnes ayant vécu à cette époque. Ces documents peuvent être présentés aux groupes scolaires et aux groupes travaillant sur le sujet.

Publications

Le centre de documentation publie les résultats de son travail au moyen de documents, de catalogues et de documentation pédagogique.

Conclusion

- Le centre nous aide à ne pas perdre la mémoire, et, surtout, à distinguer la mémoire de l'Histoire. En effet, le Ns-Dok permet, entre autres, de corriger la perception que les Allemands ont de la guerre. Dans le discours des Colonais se dégage souvent l'impression qu'ils ont été des victimes de la guerre. Ils mettent en avant la souffrance qu'ils ont, à juste titre, vécue, au détriment souvent d'une remise en contexte.
- Les bombardements constituent à ce propos un exemple éclairant. A travers leur récit, on perçoit une grande ignorance d'autres points qui permettraient peut-être d'avancer une explication (mais pas une justification) desdits bombardements alliés. Bien peu de Colonais savent en effet que la ville de Rotterdam (par exemple) a elle aussi été entièrement détruite par les bombardements durant la guerre. et, quand ils en sont informés, ils sont surpris d'apprendre que c'était en 1940, par les Allemands alors que la ville était prête à signer un acte de reddition.
- Le centre permet une approche intéressante de l'histoire. il cherche à tout prix à contrer le silence. Et l'oubli. Il tend aussi à dé-passionner un sujet, non pas qu'il le relègue à la catégorie de détail, mais afin de briser la loi du silence qui risquerait de découler d'un débat trop à fleur de peau. La notion de la didactique et l'importance accordée à l'interactivité concourent visiblement à l'atteinte de ces objectifs. Par sa politique de collection, de recherche et de diffusion, grâce à la *« Dir deine*

Meinung Politik » et à l'importance accordée aux enfants (les « ponts vers l'avenir »), le centre entend bien avoir contré l'absence de sources écrites sur la période du national-socialisme à Cologne, et même, d'avoir fait oeuvre de citoyen. L'apport de sources nouvelles élargit le spectre de la recherche historique, au delà de ce que pouvaient faire les seules sources que sont les archives « officielles », qui composent l'essentiel de nos dépôts publics.

BLOC NOTES

Brèves de comptoir

Lauréats ? parce qu'ils le valent bien ![1]

La saison des concours s'achève... Le cru 2000 serait-il exceptionnel ? Toutes nos félicitations aux lauréats des concours.

Christelle BRUANT, DESS 2000-2001 : concours d'assistant
Marielle DEPERNET, DESS 1995-1996 : concours d'attaché
Sonia DOLLINGER, DESS 1998-1999 : concours d'assistant
Christophe DUBOIS, DESS 1994-1995 : concours d'attaché
Bérengère EMPROU, licence 1998-1999, maîtrise en cours : concours d'attaché
Damien FOULARD, DESS 1998-1999 : concours d'assistant
Marie-Thérèse GANGAROSSA, DESS 1998-1999 : concours d'assistant
Isabel GILG, DESS 1994-1995 : concours d'attaché
Laurence MICHEL, DESS 1994-1995 : concours d'attaché
Fabien POUEY-DICARD, DESS 2000-2001 : concours d'assistant
Myriam ROBIN, DESS 1998-1999 : concours d'attaché
Agnès ROUGIER, DESS 1994-1995 : concours d'attaché et d'assistant
Nelly SCHWAB, DESS 1999-2000 : concours d'assistant

A l'heure où nous imprimons, les résultats du concours d'assistant pour la région Bretagne ne nous sont pas encore parvenus.

GB

[1] Et oui ! ...finalement nous avons osé le faire... c'était trop tentant.